

Les Mairies de Bosc le Hard, Cottévrard, Beaumont le Hareng et Grigneuseville souhaitent alimenter leur photothèque destinée à l'illustration des publications, et vous seraient reconnaissants de bien vouloir accepter de vous prêter aux prises de vues et autoriser l'utilisation de l'image de votre personne ou de vos biens par le photographe porteur de la présente.

Représentant légal du mineur
Je soussigné (e)
Nom .....
Prénom.....
Adresse .....
.....
CP/Ville.....
.....
Téléphone.....
Nom de l'enfant .....

Autorise

Photographe
Mairie de Bosc le hard
217, Place du Marché
76850 BOSC LE HARD
Téléphone : 02 35 33 30 53



# Centre de Loisirs

## du 11 au 15 février 2019

des communes de

**Beaumont le Hareng**

**Bosc le Hard**

**Cottévrard**

**Grigneuseville**

**Groupe Scolaire de Bosc le Hard**

### Art. 1 Prise de vue

à me photographier et à utiliser mon image telle que figurant sur les photographies.

à photographier et à utiliser l'image de mon enfant mineur.

### Art.2 Diffusion

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise le Photographe à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente. Les photographies seront utilisées par la Mairie de Bosc le Hard.

Cette autorisation est valable pour les usages publicitaires ou commerciaux, non lucratifs ou lucratifs suivants, sous toute forme et tout support connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier et sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et, notamment :

Publicité pour les communes de Beaumont le Hareng, Cottévrard, Grigneuseville et Bosc le hard, illustration d'ouvrages utilisation sur le(s) site(s) web des dites communes, et la publication dans tous les journaux et revues.

L'exploitation des photographies, les légendes et les textes accompagnant la reproduction ou la représentation de la (ou des) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée, et ne devront pas être utilisés dans des supports à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation illicite ou préjudiciable.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à votre disposition un justificatif à chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits. En conséquence de quoi, je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par la présente.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse figurant en tête des présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents, statuant en droit français, dans la juridiction dont relève le domicile du photographe.

Fait à .....

**Signature du représentant légal**

Le .....

## Thème : Mardi gras / Carnaval

Groupe scolaire Guy de Maupassant de 9h00 à 17h00

Garderie : de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

Pas de ramassage

Inscription + règlement + responsabilité civile +

attestation CAF + fiche sanitaire

à déposer en mairie de Bosc-le-Hard

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 10h-12h et 16h-18h. Tel : 02.35.33.30.53.

**Date limite d'inscription : 31 janvier 2019**

Nombre limité : 30 places

**Tarifs** : (inscription pour la semaine)

Quotient familial inférieur à 650 : 52,50 €/semaine

Quotient familial de 650 à 1000 : 55,00 €/semaine

Quotient familial supérieur à 1000 : 57,50 €/semaine

Joindre attestation de la CAF

Inscription à la semaine

Semaine du	Centre loisirs	Garderie matin	Garderie soir
11/02 au 15/02			

## Inscription au Centre de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 3 à 17 ans

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Régime social du responsable légal :  général  agricole

(à préciser) : \_\_\_\_\_

N° allocataire CAF : ..... Quotient : .....

### PERE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

### MERE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable légal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone personnel : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : \_\_\_\_\_ Votre mail : \_\_\_\_\_

**Autorisation parentale** : (Joindre le **règlement** à l'ordre du trésor public avec cette fiche dûment complétée et l'attestation de responsabilité civile.)

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur \_\_\_\_\_ responsable de l'enfant, autorise mon fils ou ma fille à participer au centre de loisirs proposé par les communes de Beaumont le Hareng, Bosc le Hard, Cottévrard, et Grigneuseville.

J'autorise mon enfant à rentrer seul et décharge le CLSH de toute responsabilité:

oui  non

J'autorise mon enfant à quitter le centre de loisirs accompagné(e) de

Madame / Monsieur \_\_\_\_\_

J'autorise, le cas échéant, la prise en charge médicale pour tout incident survenant lors de la sortie : oui  non

Après inscription, toute absence sera facturée excepté sur présentation d'un certificat médical.

**Signature des parents (ou responsable légal) :**

Enfants des communes non adhérentes : 25 € de plus la semaine